

Chauffage automatique au bois pour 350 logements sociaux à Besançon-Bregille (25)



Photo AJENA

CONNAÎTRE POUR AGIR

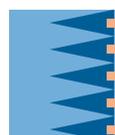


Situés sur une hauteur de Besançon dans le quartier de Bregille, 350 logements sociaux, gérés par l'Office Public d'HLM du département du Doubs Habitat 25, sont chauffés au bois. Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie automatique au bois distribue la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans les différents bâtiments. Pour Habitat 25, le choix du bois énergie permet de diversifier l'approvisionnement énergétique et de garantir une énergie au meilleur prix. Le choix du combustible s'est porté sur dessous-produits de l'industrie du bois (écorces, connexes de scieries ...) abondants dans le département et disponibles à un prix compétitif. L'installation a été mise en service au mois de novembre 2000.

ADEME



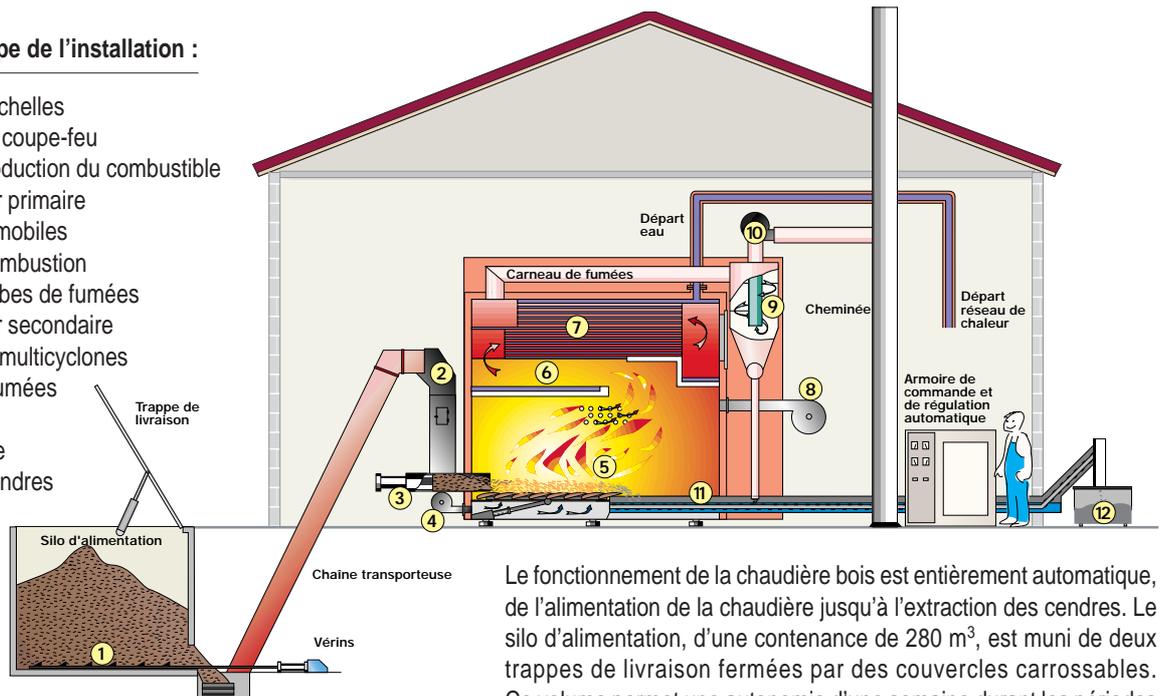
DÉLÉGATION RÉGIONALE
FRANCHE-COMTÉ



Le Doubs
CONSEIL GÉNÉRAL

Schéma de principe de l'installation :

1. Extracteurs à échelles
2. Sas de dosage coupe-feu
3. Pousoir d'introduction du combustible
4. Ventilateur d'air primaire
5. Foyer à grilles mobiles
6. Chambre de combustion
7. Échangeur à tubes de fumées
8. Ventilateur d'air secondaire
9. Dépoussiéreur multicyclones
10. Extracteur de fumées
11. Décendrage par voie humide
12. Conteneur à cendres



Le fonctionnement de la chaudière bois est entièrement automatique, de l'alimentation de la chaudière jusqu'à l'extraction des cendres. Le silo d'alimentation, d'une contenance de 280 m³, est muni de deux trappes de livraison fermées par des couvercles carrossables. Ce volume permet une autonomie d'une semaine durant les périodes les plus froides. La consommation annuelle prévue est de l'ordre de 1 400 tonnes de bois.

Action sociale, économie et environnement

Avec cette réalisation, Habitat 25 a voulu élargir son champ d'action en matière de réduction de charges. En effet, cette opération permettra de diminuer les charges d'environ 25 %. Par ailleurs, le bois est une énergie inépuisable qui ne participe pas à l'effet de serre. Il valorise une richesse régionale, favorise la création d'emplois et permet de réinjecter les dépenses de chauffage dans l'économie locale.

Chauffage et approvisionnement

L'installation de production de chaleur centralisée se compose d'une chaudière bois de 1 200 kW qui couvre plus de 65 % des besoins de chaleur et de deux chaudières au gaz.



Chaudière automatique au bois, au premier plan le convoyeur à échelles du bois déchiqueté ainsi que le pousoir pour l'alimentation de la chaudière.

- **Maître d'ouvrage :**
Office Public HLM du Doubs - Habitat 25.
5, rue Loucheur - 25041 Besançon Cedex
Tél. +33 (0)3 81 61 88 88
- **Investissement :**
Silo de stockage, génie civil, chaudière bois et raccords, étude et maîtrise d'œuvre :
2 252 066 F TTC (TVA à 5,5 %).

- **Subventions dans le cadre du plan Bois énergie et développement local du Doubs :**
Conseil général du Doubs (20 %) et ADEME Franche-Comté (20 %).
- **Fabricant du matériel : COMPTE**
Z.I. de Vaureil - 63220 Arlanc
Tél. +33 (0)4 73 95 01 91 / Fax +33 (0)4 73 95 15 36
- **Bureau d'étude thermique : Énergie Concept**
16, rue de la République - 68040 Ingersheim
Tél. +33 (0)3 89 27 02 71 / Fax +33 (0)3 89 27 10 43

BOIS ÉNERGIE

ADEME



DÉLÉGATION RÉGIONALE
FRANCHE-COMTÉ

Contacts

ADEME Délégation régionale Franche-Comté - 25, rue Gambetta - BP 26367 - 25018 Besançon Cedex 6 - Tél. +33 (0)3 81 25 50 00
Conseil général du Doubs - Direction du cadre de vie - 7, avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon Cedex - Tél. + 33 (0)3 81 25 81 37

